

MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES  
COMPTES POUR

2020

BUDGET  
ANNEXE

SOUTIEN AUX  
PRESTATIONS DE  
L'AVIATION CIVILE



PROGRAMME 613

---

**SOUTIEN AUX PRESTATIONS DE L'AVIATION CIVILE**

---

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

---

Programme n° 613 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Damien CAZÉ

*Directeur général de l'aviation civile*

Responsable du programme n° 613 : Soutien aux prestations de l'aviation civile

Le programme « Soutien aux prestations de l'aviation civile » exerce au bénéfice des programmes opérationnels de la mission « Contrôle et exploitation aériens » une gestion mutualisée de différentes prestations, notamment, dans les domaines des ressources humaines, financier, de la politique immobilière et des systèmes d'information. Le programme 613 porte, également, la subvention pour charges de service public versée par la DGAC à l'école nationale de l'aviation civile (ENAC), établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, qui lui est rattaché.

L'objectif du Secrétariat général est d'améliorer la performance de la DGAC en tendant à offrir le meilleur service à l'ensemble des directions métiers. Dans cette optique, le Secrétariat général a été pleinement mobilisé au cours de l'année 2020, marquée par les conséquences de la crise sanitaire.

### Ressources humaines

L'exécution 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 et ses conséquences sur le transport aérien. Elle a notamment conduit à suspendre les négociations protocolaires 2020-2024 et à décaler les entrées notamment des promotions ICNA dont l'entrée en scolarité s'est concentrée sur la fin de l'année.

### Finances

Dans un contexte financier dégradé, lié à la forte diminution des recettes du BACEA (-1 234 M€ par rapport aux prévisions de la LFI pour 2020), le Secrétariat général a veillé tout au long de l'année à maîtriser les dépenses de l'ensemble des acteurs financiers en accompagnant les directions métiers dans le pilotage fin de l'exécution des trois programmes.

Compte tenu de l'ampleur de la chute des recettes (-1,2 Md€ de recettes d'activité encaissées par rapport aux prévisions inscrites en LFI 2020), le recours à l'emprunt a permis au budget annexe d'assurer la continuité du financement de ses activités. C'est ainsi que l'autorisation d'emprunt du BACEA a été majorée en 2020 et portée à 1 250 M€ (pour une autorisation de 50 M€ en LFI). L'encours de dette, qui s'élevait au 31 décembre 2019 à 667,41 M€, s'établit au 31 décembre 2020 à 1 811,1 M€.

L'optimisation de la fonction financière se traduit par une démarche d'amélioration continue en matière de sécurisation des actes et de modernisation des outils et des processus. Malgré la crise sanitaire, l'ensemble des actions d'accompagnement et d'animation de la communauté financière a été maintenu en s'adaptant au contexte. Les formations, les audioconférences et la journée de rencontres entre les acteurs de la chaîne financière se sont tenues en mode distanciel. L'ensemble de ces actions a contribué à l'optimisation des processus et de leur dématérialisation.

### Développement du contrôle interne financier (CIF)

Le dispositif de maîtrise des risques a été renforcé sur l'ensemble des activités grâce à la rénovation et à la consolidation des instances de pilotage, afin de pérenniser une démarche de contrôle interne intégrée et efficace, en coordination avec les services ordonnateurs. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un contrôle

hiérarchisé de la dépense, dont le socle est la responsabilisation de l'ordonnateur et l'objectif, une fluidification de la chaîne financière.

Des groupes de travail ont été organisés pour accompagner les services ordonnateurs sur des thématiques ciblées et concrètes et ont permis d'aboutir à des plans d'actions opérationnels pour 2021. C'est ainsi que plusieurs cartographies et plan d'actions ont été mis en œuvre sur le processus de rémunération, des délégations de signature ou les immobilisations.

Par ailleurs, la préparation du futur déploiement de l'outil AGIR - application de gestion interne des risques permettant la traçabilité et la transparence de la démarche du contrôle interne financier - a été menée en concertation avec l'ensemble des services ordonnateurs. Centrées sur l'accompagnement adapté aux services et leur bonne appropriation de l'outil, plus de 30 réunions bilatérales ont été menées, un premier plan national de contrôle interne a été bâti et adopté, des outils ont été construits et un programme de formations ciblées a été mis en place pour 2021.

### **Systèmes d'information**

Le système d'information Financier (SIF) a mené en 2020 une montée de version importante de son système. Cette montée de version permettra de mettre en place de nouvelles fonctionnalités nécessaires à la dématérialisation des processus.

### **Achats**

Le Secrétariat général participe en outre à la définition, à la coordination, au pilotage et à la mise en œuvre de la politique achats de la DGAC en s'appuyant, en tant que de besoin, sur les dispositifs ministériels ou interministériels existants.

L'année 2020 a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire sur les marchés publics. En effet, l'arrêt de nombreuses activités a directement impacté les contrats en cours avec les fournisseurs de la DGAC. Les procédures de passation des marchés à venir ont également dû être adaptées pour prendre en compte la situation des opérateurs économiques. C'est ainsi que le Secrétariat général a été fortement mobilisé pour accompagner les services en fournissant des recommandations opérationnelles en lien avec les mesures de l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020.

Par ailleurs, l'année 2020 a vu la poursuite du recours à la mutualisation interministérielle, avec la Direction des achats et le ministère, sur de nouveaux segments d'achat, tout en accompagnant fortement chaque nouveau fournisseur dans son déploiement des prestations au profit de tous les services DGAC.

### **Opérateur École nationale de l'aviation civile (ENAC)**

Le montant des ressources propres de l'ENAC a observé une forte baisse en 2020, en raison des conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Ces ressources propres proviennent des prestations réalisées au profit de clientèles nationales et étrangères du secteur aéronautique (notamment des prestations de formation ou d'expertise, des droits de scolarité ou des frais d'inscription). Cette forte baisse (- 43 % entre le BI 2020 et le BR1) a été largement compensée par l'abondement exceptionnel de la subvention pour charges de service public (SCSP) à hauteur de 12 M€.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Rendre un service de gestion des ressources humaines au meilleur coût</b>
INDICATEUR 1.1	Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Maîtriser l'équilibre recettes / dépenses et l'endettement du budget annexe</b>
INDICATEUR 2.1	Endettement / recettes d'exploitation
<b>OBJECTIF 3</b>	<b>S'assurer du recouvrement optimum des recettes du budget annexe</b>
INDICATEUR 3.1	Taux de recouvrement des recettes du budget annexe
<b>OBJECTIF 4</b>	<b>Assurer la formation des élèves ingénieurs aux meilleures conditions économiques</b>
INDICATEUR 4.1	Coût de la formation des élèves
<b>OBJECTIF 5</b>	<b>Faire de l'ENAC une école de référence dans le domaine du transport aérien en France et à l'étranger</b>
INDICATEUR 5.1	Taux d'insertion professionnelle des élèves
INDICATEUR 5.2	Taux d'élèves étrangers en formation initiale parmi les élèves non fonctionnaires

---

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

---

Programme n° 613 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF

#### 1 – Rendre un service de gestion des ressources humaines au meilleur coût

### INDICATEUR mission

#### 1.1 – Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	2,5	2,4	2,5	2,5	2,23	Non déterminé

#### Commentaires techniques

Source des données: DGAC

Mode de calcul: le ratio est calculé selon la méthodologie de la fiche de l'indicateur dans le cadre de la démarche interministérielle exposée dans la circulaire de la direction du budget du 15 mars 2010. Les ETP affectés à la fonction "soutien" RH sont rapportés aux effectifs gérés par la DGAC.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

La tendance à la baisse du ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines se confirme en 2020, avec une valeur de 2,23%. Ceci est le résultat des efforts consentis, malgré la crise, sur les effectifs dédiés aux fonctions support, en particulier aux fonctions RH.

### OBJECTIF

#### 2 – Maîtriser l'équilibre recettes / dépenses et l'endettement du budget annexe

### INDICATEUR mission

#### 2.1 – Endettement / recettes d'exploitation

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Endettement / recettes d'exploitation	%	36,8	30%	ND	Non déterminé	218%	Non déterminé

#### Commentaires techniques

Source des données: DGAC

Mode de calcul: Cet indicateur a été mis en place à la suite des recommandations du CIAP dans son rapport en date du 17 janvier 2011.

L'endettement est la somme des emprunts annuels du budget annexe déduction faite des remboursements d'emprunts annuels (capital restant dû). Les produits d'exploitation correspondent au total brut des produits de la première section.

Au 31 décembre 2020, l'endettement net s'élève à 1 811,2 M€ et les produits d'exploitation à 831,3 M€.



**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact important sur les recettes du BACEA. L'état du trafic aérien a ainsi rendu le recours à l'emprunt indispensable en 2020, remettant en cause la dynamique de désendettement dans laquelle était engagé le BACEA depuis 2015.

La LFI pour 2020 prévoyait un droit de recours à l'emprunt fixé à 50 M€. Les deux premières lois de finances rectificatives ont tiré les conséquences de la diminution des recettes du BACEA et augmenté son droit de recours à l'emprunt pour permettre de garantir la continuité du financement de ses activités :

- La loi n°2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020 (LFR I) a augmenté l'autorisation d'emprunt de 500 M€ (passant de 50 M€ à 550 M€) ;
- La loi n°2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 (LFR II) a augmenté l'autorisation d'emprunt de 700 M€ (passant de 550 M€ à 1 250 M€).

Au regard de la situation de trésorerie du BACEA, cette autorisation d'emprunt de 1 250 M€ a donné lieu à quatre tirages auprès de l'Agence France Trésor : 400 M€ en avril, 250 M€ puis 150 M€ en juillet, et 450 M€ en octobre.

A la fin de l'année 2020, l'encours de dette augmente pour s'établir à 1 811,1 M€ contre 667,4 M€ à fin 2019.

**OBJECTIF****3 – S'assurer du recouvrement optimum des recettes du budget annexe****INDICATEUR****3.1 – Taux de recouvrement des recettes du budget annexe**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux de recouvrement de la RSTCA	%	99,62	99,5	99,6	99,6	99,5	99,6
Taux de recouvrement de la TAC	%	99,52	99	99,5	99,5	98,9	99,5

**Commentaires techniques**

Source des données : agence comptable du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens ».

Mode de calcul : Les taux de recouvrement N sont calculés à partir des données de l'agence comptable au 31/12/N (RSTCA « vols N-1 ») et au 31 décembre N (TAC N-1). La méthodologie de calcul est modifiée en ce qu'elle permet de millésimer les taux qui étaient jusqu'ici calculés tous exercices confondus :

- **taux de recouvrement de la RSTCA métropole** : il s'agit d'un taux brut par période de vols. Le dénominateur est calculé en prenant en compte les titres de recettes pris en charge au titre d'une année de vols donnée, indépendamment de la situation des redevables (= incluant les compagnies en procédure collective (redressement, liquidation judiciaire)), montant duquel sont retranchés les réductions de titre et dégrèvements afférents à cette même période de vols. Le numérateur est constitué du montant des recouvrements RSTCA métropole comptabilisés sur les titres afférents à cette même année de vols. L'exclusion de l'outre-mer du calcul de la RSTCA provient du fait, qu'actuellement, certains services localisés outre-mer ne millésiment pas les périodes de vols sur les titres de recette lors de la prise en charge par les comptables dans le système d'information financier. Il en ressort l'impossibilité de calculer des taux par période de vol pour ces services. Une action a été menée en 2016 par la DSNA pour harmoniser les pratiques dans les services d'outre-mer.

- **taux de recouvrement de la TAC** : il s'agit d'un taux brut par exercice de prise en charge. Le dénominateur est calculé en prenant en compte les prises en charge de l'exercice N (titre de régularisation sur paiements spontanés, titres sur défaut de paiement et titres sur contrôles d'assiette), indépendamment de la période des vols et de la situation des redevables (incluant les compagnies en procédure collective (redressement, liquidation judiciaire)), montant duquel sont retranchés les réductions de titres et dégrèvements comptabilisés sur le même exercice. Le numérateur est constitué de l'ensemble des encaissements réels et des recettes d'ordre (admission en non-valeur et remise gracieuse) afférents aux titres pris en charge sur l'exercice considéré.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Malgré le contexte de l'année 2020, les cibles prévues pour la RSTCA et la TAC ont quasiment été atteintes.

Concernant la RSTCA, les impacts financiers de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les redevables n'ont pas permis d'optimiser en 2020 le recouvrement de la RSTCA prise en charge sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2019.

En ce qui concerne la TAC, la mobilisation des équipes de l'ACS d'Aix chargés du recouvrement sur la réalisation du projet AIR@Ble, associée à l'absence de la fonctionnalité de poursuite des impayés dans cet outil jusqu'au 31 mars 2020, explique le niveau de ce taux au 31 décembre 2020. Par ailleurs, les impacts financiers de la crise sanitaire sur les redevables ne favorisent pas l'amélioration de la performance du recouvrement en 2020 de la TAC prise en charge en 2019. Les cibles prévues pour la RSTCA et la TAC en 2020 n'ont pas pu être atteintes.

## OBJECTIF

4 – Assurer la formation des élèves ingénieurs aux meilleures conditions économiques

## INDICATEUR

4.1 – Coût de la formation des élèves

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Coût unitaire de la formation d'un élève ingénieur ENAC	€/élève	59 083	60 220	54500	62 000	Non déterminé	53 000

### Commentaires techniques

Source des données : comptabilité analytique de l'ENAC

Mode de calcul : Le coût unitaire est un coût complet qui comprend les coûts directs de fonctionnement associés à la formation (documentation pédagogique, fournitures et entretien divers des moyens pédagogiques, sous-traitance de formation, carburant et pièces détachées avion...), les coûts directs de personnel associés à la formation (enseignants et instructeurs, ainsi que techniciens de maintenance simulateur et avion), les coûts indirects de fonctionnement et de personnel (encadrement, fonctions administratives, logistique et autres fonctions support...) et les amortissements associés aux moyens utilisés pendant la formation. Le coût unitaire de la formation est obtenu en reconstituant une promotion sur trois ans par les éléments de charges des trois promotions présentes à l'école pour l'année N.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Comme tous les ans, les résultats de la comptabilité analytique 2020 seront disponibles au second trimestre 2021.

Après la hausse constatée entre 2018 et 2019, le coût unitaire de la formation d'un élève ingénieur sur 2020 sera affecté par les impacts de la crise sanitaire dans la mesure où la formation a dû être adaptée, avec un passage en distanciel de la totalité des cours durant le premier confinement et le maintien des seuls travaux pratiques et examens en présentiel depuis octobre 2020.

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF**

**5 – Faire de l'ENAC une école de référence dans le domaine du transport aérien en France et à l'étranger**

**INDICATEUR****5.1 – Taux d'insertion professionnelle des élèves**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'insertion professionnelle des élèves civils ingénieurs (IENAC) six mois après la délivrance de leur diplôme	%	99	92,6	98	90	Non déterminé	97

**Commentaires techniques**

Source des données : base de données « Aurion », outil de suivi de la scolarité des élèves à l'ENAC.

Mode de calcul : Cet indicateur est évalué par année scolaire. Il est le résultat du ratio entre le nombre d'élèves étrangers en formation initiale sur l'année scolaire écoulée et le nombre total d'élèves ENAC en formation initiale hors formations aux métiers DGAC sur la même période.

Les élèves fonctionnaires français formés pour les besoins de la DGAC sont exclus de cet indicateur. Leur intégration dans le calcul de l'indicateur aurait introduit un biais, car leur nombre étant significatif, l'évolution à la hausse ou à la baisse des promotions aurait entraîné une variation de l'indicateur non maîtrisée par l'ENAC et sans commune mesure avec l'attractivité de l'école.

**INDICATEUR****5.2 – Taux d'élèves étrangers en formation initiale parmi les élèves non fonctionnaires**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'élèves étrangers en formation initiale parmi les élèves non fonctionnaires	%	49	51	50	50	41	50

**Commentaires techniques**

Source des données : base de données « Aurion », outil de suivi de la scolarité des élèves à l'ENAC.

Mode de calcul : Cet indicateur est évalué par année scolaire. Il est le résultat du ratio entre le nombre d'élèves étrangers en formation initiale sur l'année scolaire écoulée et le nombre total d'élèves ENAC en formation initiale hors formations aux métiers DGAC sur la même période.

Les élèves fonctionnaires français formés pour les besoins de la DGAC sont exclus de cet indicateur. En effet, l'ENAC ne maîtrise pas le nombre d'élèves suivant une formation pour le compte de la DGAC. Leur intégration dans le calcul de l'indicateur aurait introduit un biais, car leur nombre étant significatif, l'évolution à la hausse ou à la baisse des promotions aurait entraîné une variation de l'indicateur non maîtrisée par l'ENAC et sans commune mesure avec l'attractivité de l'école.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****5.1 Taux d'insertion professionnelle des élèves**

L'enquête sur l'insertion des diplômés des grandes écoles par la conférence des grandes écoles (CGE) se déroule 6 mois après la sortie des élèves. C'est ainsi que le taux d'insertion des élèves diplômés en 2020 sera mesuré à compter de mars 2021 et n'est donc pas encore disponible.

La crise sanitaire aura vraisemblablement un effet à la baisse sur l'insertion des élèves IENAC, sans qu'il ne soit à ce stade possible d'évaluer dans quelle proportion.

**5.2 Taux d'élèves étrangers en formation initiale parmi les élèves non fonctionnaires**

Le taux d'élèves étrangers a baissé en 2020 à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 car des promotions d'élèves étrangers ont été annulées (2 promotions de contrôleurs aériens pour Eurocontrol) ou retardées (formation de cadets chinois). Cette situation a été aggravée par l'impossibilité pour les étudiants de se déplacer.



---

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

---

Programme n° 613 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS SELON L'ARTICLE 18-II DE LA LOLF

Section / Nature de dépense	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Section des opérations courantes	1 357 069 627	1 356 502 493	1 250 000	1 357 069 627	1 354 468 286	1 250 000
Achats et services extérieurs	28 390 290	35 672 908		28 390 290	35 681 499	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2	440 000	639 572		440 000	636 096	
Charges éligibles au titre 2	1 217 506 516	1 188 577 480		1 217 506 516	1 188 571 514	
Subventions, transferts et interventions	91 000 000	103 000 000		91 000 000	103 000 000	
Autres charges de gestion courante	8 435 000	20 045 815	1 250 000	8 435 000	18 012 145	1 250 000
Charges financières	11 217 821	8 370 102		11 217 821	8 370 102	
Charges exceptionnelles	80 000	196 616		80 000	196 930	
Section des opérations en capital	143 992 843	117 983 053	120 000	143 992 843	119 249 758	120 000
Amortissements des prêts et avances	121 992 843	106 292 843		121 992 843	106 292 843	
Acquisitions d'immobilisations	22 000 000	11 690 210	120 000	22 000 000	12 956 915	120 000
<b>Total</b>	<b>1 501 062 470</b>	<b>1 474 485 546</b>	<b>1 370 000</b>	<b>1 501 062 470</b>	<b>1 473 718 044</b>	<b>1 370 000</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET SECTION

Action / Section	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>01 – Ressources humaines et management</b>	<b>1 230 816 516</b>	<b>1 200 248 207</b>	<b>100 000</b>	<b>1 230 551 516</b>	<b>1 198 506 422</b>	<b>100 000</b>
Section des opérations courantes	1 230 251 516	1 200 248 207	100 000	1 230 251 516	1 198 437 320	100 000
Section des opérations en capital	565 000			300 000	69 102	
<b>02 – Logistique</b>	<b>42 035 290</b>	<b>52 574 394</b>	<b>1 270 000</b>	<b>42 300 290</b>	<b>53 548 677</b>	<b>1 270 000</b>
Section des opérations courantes	24 600 290	44 884 184	1 150 000	24 600 290	44 660 864	1 150 000
Section des opérations en capital	17 435 000	7 690 210	120 000	17 700 000	8 887 813	120 000
<b>03 – Affaires financières</b>	<b>133 210 664</b>	<b>114 662 945</b>		<b>133 210 664</b>	<b>114 662 945</b>	
Section des opérations courantes	11 217 821	8 370 102		11 217 821	8 370 102	
Section des opérations en capital	121 992 843	106 292 843		121 992 843	106 292 843	
<b>04 – Formation aéronautique</b>	<b>95 000 000</b>	<b>107 000 000</b>		<b>95 000 000</b>	<b>107 000 000</b>	
Section des opérations courantes	91 000 000	103 000 000		91 000 000	103 000 000	
Section des opérations en capital	4 000 000	4 000 000		4 000 000	4 000 000	
<b>Total</b>	<b>1 501 062 470</b>	<b>1 474 485 546</b>	<b>1 370 000</b>	<b>1 501 062 470</b>	<b>1 473 718 044</b>	<b>1 370 000</b>

## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	1 327 280	1 370 000	1 689 542	1 327 280	1 370 000	1 689 542
<b>Total</b>	<b>1 327 280</b>	<b>1 370 000</b>	<b>1 689 542</b>	<b>1 327 280</b>	<b>1 370 000</b>	<b>1 689 542</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
05/2020		6 467		6 467				
07/2020		266 893		266 893				
09/2020		20 653		20 653				
11/2020		8 147		8 147				
<b>Total</b>		<b>302 160</b>		<b>302 160</b>				

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
05/2020		167 575		167 575				
07/2020		16 134		16 134				
09/2020		1 100 000		1 100 000				
10/2020		103 673		103 673				
<b>Total</b>		<b>1 387 382</b>		<b>1 387 382</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
23/01/2020		3 133 305						

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total</b>		<b>3 133 305</b>						

#### ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/02/2020		122 312		238 051				
<b>Total</b>		<b>122 312</b>		<b>238 051</b>				

#### ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/02/2020		101		1 650 101				
<b>Total</b>		<b>101</b>		<b>1 650 101</b>				

#### LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020					21 142 030		21 142 030	
<b>Total</b>					<b>21 142 030</b>		<b>21 142 030</b>	

#### TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>4 945 259</b>		<b>3 577 694</b>	<b>21 142 030</b>		<b>21 142 030</b>	



---

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

---

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

Un amendement parlementaire (Assemblée nationale) de **13 269 €** (T3) en AE et en CP a abondé le programme 613. Cet amendement était destiné à la revalorisation du barème de remboursement des frais de repas pour les agents publics en formation ou en mission avec un rehaussement de la prise en charge de 15,25 € par repas à 17,50 €. Il s'agit de la seule modification apportée entre le PLF et la LFI.

#### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Mouvements réglementaires sur le programme 613 :

- Par arrêté du 23 janvier 2020 (JORF du 25 janvier 2020) portant report de crédits, **3,13 M€** en AE, correspondant aux AE affectées non engagées de 2019 (AENE) ont été ouverts sur le programme 613 ;
- Par arrêtés des 6 et 12 février 2020 (JORF des 8 et 16 février 2020) portant report de crédits, ont été ouverts respectivement sur le programme 613, 122,31 K€ en AE et 238,05 K€ en CP correspondant aux fonds de concours de 2019 sur 2020, ainsi que 0,10 K€ en AE et 1 650,10 K€ en CP correspondant aux crédits non affectés en AE et disponibles en CP ;
- Par décret n°2020-1480 du 30 novembre 2020 (JORF du 1er décembre 2020) portant répartition des crédits ouverts et annulés par la loi n° 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020, les montants de **21,14 M€** en AE et en CP ont été annulés sur le programme 613 (titre 2).

#### ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Un montant global de 1,69 M€ en AE et en CP a été ouvert en 2020 sur le programme 613 au titre des fonds de concours et attributions de produits et se décompose comme suit :

Les fonds de concours correspondent à des contributions financières perçues d'une part, de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'aéroport de Nice (1,1 M€), et d'autre part du Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) dans le cadre d'un conventionnement pour la mise en place d'une politique « Handicap et maintien dans l'emploi » pour les personnes en situation de handicap à la DGAC.

Les attributions de produits correspondent pour l'essentiel à des produits de cessions à la suite de la vente de biens mobiliers (0,30M€), conformément au décret n° 2006-1004 du 10 août 2006.

## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

## EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1200 – Administratifs et cadres	0,00	2 864,00	2 814,00	0,00	2 867,00	+53,00
1201 – Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	0,00	3 830,00	3 947,00	0,00	3 870,00	-77,00
1202 – Ingénieurs électroniciens des systèmes de sécurité aérienne et techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile	0,00	3 114,00	3 119,00	0,00	3 055,00	-64,00
1203 – Ouvriers et personnels navigants	0,00	632,00	664,00	0,00	629,00	-35,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>10 440,00</b>	<b>10 544,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 421,00</b>	<b>-123,00</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1200 – Administratifs et cadres	0,00	0,00	+0,08	+2,92	+8,75	-5,83
1201 – Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	0,00	0,00	+73,47	-33,47	-3,22	-30,25
1202 – Ingénieurs électroniciens des systèmes de sécurité aérienne et techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile	0,00	0,00	-73,12	+14,12	+16,29	-2,17
1203 – Ouvriers et personnels navigants	0,00	0,00	-0,41	-2,59	+8,83	-11,42
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+0,02</b>	<b>-19,02</b>	<b>+30,65</b>	<b>-49,67</b>

La correction technique de 73 ETPT entre les catégories 2 et 3 est liée aux promotions internes (changement de catégorie d'emplois) intervenues dans le cadre des concours et examens professionnels des corps des TSEEAC et IESSA vers le corps des ICNA.

Les corrections techniques plus mineures, pour un total de 0,02 ETPT visent à mettre la réalisation en ETPT issues des colonnes 1 à 7 en cohérence très fine avec les colonnes 9 et 10, qui correspondent aux effets des schémas d'emplois 2019 et 2020 du programme 217 sur l'année 2020

L'évolution du nombre des entrées et sorties et de leur cadencement en 2020 ont généré un impact schéma d'emploi en ETPT différent des prévisions LFI. Cela s'explique principalement par le décalage des entrées d'élèves en formation sur la fin de l'année pour tenir compte du contexte sanitaire qui a marqué l'année 2020.

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1200 – Administratifs et cadres	138,00	76,00	7,50	130,00	30,00	7,70	-8,00	-30,00
1201 – Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	121,00	93,00	6,10	143,00	130,00	9,70	+22,00	+30,00
1202 – Ingénieurs électroniciens des systèmes de sécurité aérienne et techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile	99,00	80,00	6,90	107,00	97,00	7,60	+8,00	0,00
1203 – Ouvriers et personnels navigants	29,00	25,00	6,90	7,00	2,00	7,30	-22,00	0,00
<b>Total</b>	<b>387,00</b>	<b>274,00</b>		<b>387,00</b>	<b>259,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

L'objectif poursuivi durant le protocole social 2016-2019 était de répondre aux besoins d'évolution de la navigation aérienne eu égard à l'évolution du trafic.

Pour 2020, malgré le contexte sanitaire et la chute du trafic, l'objectif de recruter 4 promotions d'ICNA a été maintenu. En effet, compte tenu de leur durée de formation de 5 ans, les contrôleurs aériens recrutés en 2020 seront opérationnels en 2025, au moment où le trafic aura retrouvé un rythme normal.

Parallèlement, le travail de rationalisation des fonctions support et notamment logistique s'est poursuivi avec une baisse de -30 ETP (dont -8 sur la catégorie 1 et -22 sur la catégorie 4) conformément à l'objectif inscrit en LFI.

La réalisation du schéma d'emplois au 31 décembre 2020 a été conforme aux objectifs fixés en LFI avec un schéma d'emplois global à 0. Le volume d'entrées et de sorties réalisées s'établit à 387/-387 ETP. Toutefois, l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire, tant sur le plan des entrées que des sorties. Cela s'est traduit en cours d'année par un report notamment des entrées en scolarité à l'ENAC des élèves sur la fin de l'année 2020.

### SORTIES REALISEES EN 2020

Les sorties s'établissent à 387 ETP. Leur nombre est supérieur à la LFI, cela s'explique par davantage de mouvements (hors départs en retraite) notamment des mobilités des personnels à statut équipement et des fins de contrats plus importantes que prévu.

Par ailleurs, les sorties sont également représentées par des départs en retraite pour 2020 qui s'établissent à 274 ETP, soit un niveau inférieur à la prévision LFI (299 ETP), traduisant une tendance concernant les départs en retraite qui pourrait se confirmer dans les prochaines années avec une diminution des départs à la retraite prévisible.

### ENTREES REALISEES EN 2020

Une partie des entrées a été décalée compte-tenu de la crise sanitaire, notamment les entrées des promotions ICNA, reportées à la fin de l'année et impactant la consommation moyenne en ETPT. L'objectif de recruter 4 promotions d'ICNA en 2020 a été cependant atteint. Cette dynamique de recrutement permettra de disposer de l'effectif qualifié nécessaire lors de la reprise du trafic aérien, durant cette période de formation, l'effectif d'ICNA qualifiés poursuit sa décroissance.

Par ailleurs, afin de pallier les départs supplémentaires enregistrés, la DGAC a mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer les recrutements correspondants à ces départs notamment par des mobilités de personnels à statut équipement et par des accueils en détachement.

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES****RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE**

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	ETP au 31/12/2020
Administration centrale	10 544,00	10 421,00	0,00	0,00	0,02	0,00
<b>Total</b>	<b>10 544,00</b>	<b>10 421,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>

La DGAC comprend deux services de direction d'administration centrale et deux services à compétence nationale. La gestion des ETPT relève ainsi du seul niveau central. La consommation moyenne annuelle du plafond d'emplois constatée s'élève à 10 421 ETPT pour un plafond d'emplois de 10 544 ETPT.

**RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT
01 – Ressources humaines et management	10 544,00	10 421,00
<b>Total</b>	<b>10 544,00</b>	<b>10 421,00</b>
Transferts en gestion		0,00

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS**

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>822 722 903</b>	<b>834 933 300</b>	<b>821 451 270</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>370 244 341</b>	<b>372 041 827</b>	<b>355 925 698</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :			
– Civils (y.c. ATI)	273 628 114	278 722 800	275 061 022
– Militaires	256 420 575	260 917 300	257 595 760
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	17 207 539	17 805 500	17 465 262
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE	7 450 963	7 900 000	7 345 661
Autres cotisations	89 165 264	85 419 027	73 519 015
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>2 386 230</b>	<b>10 531 389</b>	<b>11 194 546</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>1 195 353 474</b>	<b>1 217 506 516</b>	<b>1 188 571 514</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>921 725 360</b>	<b>938 783 716</b>	<b>913 510 492</b>
FDC et ADP prévus en titre 2			

L'exécution 2020 du titre II s'élève à **1 188,6 M€** au 31 décembre 2020.

Les crédits ouverts en LFI s'élevaient à 1 217,5 M€ ; ils ont fait l'objet de deux mouvements :

- 0,69 M€ au titre d'une fongibilité asymétrique technique, asymétrique technique destinée à financer la rémunération des agents mis à disposition de l'association Aramis ;
- 21 M€ annulés en LFR pour 2020.

Les crédits disponibles se sont donc établis à 1 195,7 M€. L'exécution s'est élevée à 1 188,6 M€. Le solde en fin de gestion s'élève ainsi à 7,1 M€ représentant 0,6 % des crédits disponibles.

Les prestations relatives aux allocations pour perte d'emploi se sont élevées à 0,34 M€, elles ont concerné 37 agents.

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2019 retraitée</b>	<b>914,45</b>
Exécution 2019 hors CAS Pensions	921,73
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-7,27
– GIPA	
– Indemnisation des jours de CET	-0,35
– Mesures de restructuration	-0,06
– Autres dépenses de masse salariale	-6,87
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>-1,73</b>
EAP schéma d'emplois 2019	0,89
Schéma d'emplois 2020	-2,62
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>2,21</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>0,04</b>
Rebasage de la GIPA	0,04
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
<b>GVT solde</b>	<b>-0,72</b>
GVT positif	19,02
GVT négatif	-19,74
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>2,68</b>
Indemnisation des jours de CET	0,34
Mesures de restructurations	0,06
Autres rebasages	2,28
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>-3,42</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	-0,57
Autres variations	-2,85
<b>Total</b>	<b>913,51</b>

La crise sanitaire a conduit la DGAC à réévaluer ses dépenses en gestion afin de faire face à l'impact de la baisse du trafic aérien sur le budget annexe. Les mesures prises expliquent la sous-exécution du Hors CAS :

- la suspension des négociations protocolaires sur le protocole social 2020-2024 et la non consommation de l'enveloppe 2020 associée (-10 M€) ;
- le décalage de l'entrée en scolarité des élèves à l'ENAC entraînant un impact sur le schéma d'emplois ;
- un GVT négatif dont l'économie est supérieure à la prévision en raison des entrées et sorties plus importantes que programmé sur les mutations des personnels équipement ;
- des économies liées à l'arrêt de l'expérimentation de Nice (compte-tenu du contexte du trafic aérien en 2020 qui a conduit à une réévaluation du besoin de mener les expérimentations dans tous les centres), les retenues sur salaire des jours de grève 2019 ou encore le non recours aux contrats « estivaux ».

Pour les dépenses liées au CAS : l'exécution 2020 s'élève à 257,6 M€ au titre du CAS pensions et à 17,5 M€ au titre de la subvention d'équilibre au fonds SPOEIE représentant un total de 275,1 M€.

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les autres dépenses de masse salariale faisant l'objet d'un débasage du socle d'exécution s'élèvent à -6,9 M€. Ce montant représente le solde des versements complémentaires effectués en 2019 au titre du fonds ATC (-9,5 M€) et des reports de charges liés aux expérimentations du contrôle aérien (2,63 M€) au titre de l'année 2019.

La ligne « autres » concerne le rebasage d'un versement complémentaire pour 2020 au fonds ATC de 2,1 M€ et des mesures de restructuration à hauteur de 0,18 M€.

La ligne « autres variations » concerne les variations liées aux prestations sociales, les mesures IESCG, la fongibilité asymétrique liée à ARAMIS et l'arrêt de l'expérimentation relative au temps de travail des contrôleurs aériens à Nice.

**COÛTS ENTRÉE-SORTIE**

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1200 – Administratifs et cadres	54 566	70 803	70 579	45 285	62 342	62 600
1201 – Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	33 124	107 368	135 245	29 400	100 294	126 449
1202 – Ingénieurs électroniciens des systèmes de sécurité aérienne et techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile	27 471	77 584	91 813	23 885	70 922	84 300
1203 – Ouvriers et personnels navigants	104 640	60 980	74 434	75 302	51 322	63 981

Les écarts constatés entre la prévision et la réalisation s'expliquent notamment par :

- des années de référence différentes : la réalisation correspond aux coûts réels constatés en 2020 alors que la prévision, compte tenu du calendrier d'élaboration des documents budgétaires, a été élaborée à partir des coûts constatés en 2019 ;
- la typologie de la population concernée ou des mouvements au sein de chaque catégorie d'emplois qui influent sur la variation des coûts d'entrées et de sorties : par exemple, les coûts de sorties de la quatrième catégorie sont plus élevés que les années précédentes eu égard à une baisse du nombre d'ouvriers et un impact coût moyen en 2020 plus important des personnels navigant, également présents dans cette catégorie.

**MESURES CATÉGORIELLES**

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2020	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						202 000	484 800
Nouvelle organisation du contrôle aérien	101	A	ICNA	06-2019	5	202 000	484 800
Mesures statutaires						2 005 360	2 005 360
PPCR Cat A,B et C	7 200	A, B et C	Attachés, ICNA, IESSA, IEEAC, ITPE, IPEF, admi. Civils, adjoints administratifs, dessinateurs et emplois fonctionnels	01-2020	12	2 005 360	2 005 360
<b>Total</b>						<b>2 207 360</b>	<b>2 490 160</b>

Le montant des dépenses catégorielles s'est élevé à 2,2 M€ en 2020. La sous-exécution par rapport à la LFI (12,6 M€) est liée à la suspension des négociations du protocole social 2020-2024 eu égard à la crise sanitaire.

Les mesures catégorielles ayant été payées en 2020 correspondent :

- à la fin d'une EAP pour la nouvelle expérimentation du contrôle aérien au titre du précédent protocole social (0,2 M€);
- à la mise en œuvre du volet PPCR prévu en LFI (2 M€).

## ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration	11 005	2 855 284		<b>2 855 284</b>
Logement	11 005	388 846		<b>388 846</b>
Famille, vacances	11 005	167 441		<b>167 441</b>
Mutuelles, associations	11 005	1 770 696		<b>1 770 696</b>
Prévention / secours	11 005	25 162		<b>25 162</b>
<b>Total</b>		<b>5 207 429</b>		<b>5 207 429</b>

Le budget de l'action sociale de la DGAC inscrit à la LFI 2020 HT2 en titre 3 et 6 était de 7,3 M€ en AE et CP.

Il convient de préciser qu'au début de l'année 2020, compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur le budget de la DGAC, un objectif d'économie de 570 K€ avait été notifié. L'impact des économies ayant été porté principalement sur les dépenses non indispensables comme celles prévues pour les investissements (T5), l'enveloppe budgétaire dédiée à l'action sociale en T3 et T6 était de 7,3 M € en AE et en CP.

Les dépenses en titre 3 et 6 de l'action sociale en 2020 se sont élevées à 6,8 M€ en AE et 5,2 M€ en CP, déduction faite du rattachement à l'exercice 2020 du rétablissement de crédit dû par Météo France, au titre de l'action sociale commune, à hauteur de 915 K€.

Les écarts majeurs portent sur les postes restauration et actions associatives fortement impactés par la crise COVID, du fait des confinements puis des mesures limitant les regroupements de personnes.

Pendant toute la durée du premier confinement, la quasi-totalité des points de restauration, tant les sites concernés par le marché national mutualisé que les restaurants conventionnés ont été fermés, seuls quelque uns ont continué à fonctionner en mode dégradé (fourniture de paniers repas). A compter du 11 mai 2020, certains points de restauration collective (RIE, restaurants administratifs) ont ouverts mais ont accueilli un nombre très limité de convives, en raison notamment de l'absence sur les sites de nombreux agents, placés en télétravail. Lors du second confinement, les restaurants administratifs des sites DGAC ont continué à fonctionner mais en mode très restreint. Les autres points de restauration ont en revanche fermé totalement leurs portes jusqu'à la fin de l'année 2020.

Au cours du premier semestre, la consommation en titres restaurant a diminué. Cela est notamment dû à la mise en place du télétravail pendant la période du premier confinement. Par ailleurs, la faible dépense en CP s'explique par un retard dans la transmission et la prise en charge des factures inhérente à la période du confinement.

Les conventions des trois associations nationales ont été renouvelées en 2020. L'intégralité des sommes visées par la convention liant la DGAC à ARAMIS ont été engagées. En revanche, une avance limitée à 50% a été versée aux trois associations nationales. L'exécution a été fortement impactée entraînant les annulations de la plupart des activités prévues au cours du premier semestre 2020. Ces activités concernaient principalement des voyages et l'organisation des colonies (ARAMIS), la participation à des compétitions sportives dans le milieu de l'aéronautique (UNASACEM) et l'organisation de journées retraités (ANAFACEM).

En ce qui concerne les subventions locales, les CLAS n'ont reçus également que 50% des dotations prévisionnelles, les programmes annuels d'activité ayant été fortement impactés par la crise sanitaire.

Des écarts moindres portent sur le poste « famille » qui concerne exclusivement les dépenses de places réservées en crèche. L'écart constaté est dû à l'impact du rattachement à hauteur de 415 K€ d'une partie du rétablissement de crédits versé par Météo France.

A ces dépenses, s'ajoutent celles du Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), crédits versés à la DGAC par voie de fonds de concours. Elles se sont élevées en 2020 à 93 100 € en AE et 125 264 € en CP et correspondent à des aménagements de postes de travail de 36 agents en situation de handicap.



**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Un montant de 145 K€ en AE et de 197 K€ figurant dans le tableau ci-dessus correspond à des dépenses de fonctionnement courant de l'action sociale. A noter également qu'un montant de 219 K€ en AE et 64 K€ en CP imputé par erreur en action 2 est également pris en compte dans le tableau.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

---

## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>289 189 037</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>287 821 472</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>285 908 066</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>285 146 530</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>3 594 295</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>15 081 528</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>270 065 002</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>21 896 591</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>-1 688 263</b>					
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>20 208 328</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>15 081 528</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>5 126 800</b>	
AE engagées en 2020 (E2) <b>285 908 066</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>270 065 002</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>15 843 064</b>	
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>20 969 864</b>	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>14 393 452</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>6 576 412</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le reste à payer global sur les engagements antérieurs à 2021 représente 21,0 M€ (21,9 M€ début 2020) dont 9,6 M€ pour la DSI, 4,1 M€ pour le SNIA, 3,6 M€ pour SDF et 2,4 M€ pour ASIC ; la part prépondérante de la DSI résultant des engagements pluriannuels des marchés de réseaux et d'infrastructures.

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Ressources humaines et management

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>1 230 251 516</b>	<b>1 200 248 207</b>	<b>100 000</b>	<b>1 230 251 516</b>	<b>1 198 437 320</b>	<b>100 000</b>
Achats et services extérieurs	4 000 000	3 538 041		4 000 000	3 321 084	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2	230 000	297 707		230 000	297 707	
Charges éligibles au titre 2	1 217 506 516	1 188 577 480		1 217 506 516	1 188 571 514	
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante	8 435 000	7 817 875	100 000	8 435 000	6 229 396	100 000
Charges financières						
Charges exceptionnelles	80 000	17 104		80 000	17 619	
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>565 000</b>			<b>300 000</b>	<b>69 102</b>	
Amortissements des prêts et avances						
Acquisitions d'immobilisations	565 000			300 000	69 102	
<b>Total</b>	<b>1 230 816 516</b>	<b>1 200 248 207</b>	<b>100 000</b>	<b>1 230 551 516</b>	<b>1 198 506 422</b>	<b>100 000</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

Les dépenses relatives aux achats et services extérieurs de l'action 1 du programme 613 s'élèvent à **3,5 M€ en AE et 3,3 M€ en CP**, pour une prévision LFI de 4,0M€ en AE et en CP.

## 1. Administration centrale : 3,3 M€ en AE et 3,0 M€ en CP

Les montants exécutés en achats et services pour l'administration centrale représentent 3,3 M€ en AE et 3 M€ en CP et sont inférieurs à la prévision de la LFI qui était de de 3,7 M€ en AE et en CP. L'écart de -0,4 M€ en AE et de -0,7 M€ en CP concerne principalement les dépenses de formation et les dépenses de communication fortement touchées par la crise sanitaire.

Les dépenses d'achats et services extérieurs réalisés en 2020 par l'administration centrale se répartissent comme suit:

Identifiant de la dépense	Volume	Unité	Prix €	AE	Prix €	CP
Dépenses de formation	10 000	Journées de formation *	77 €	769 007	57 €	571 481
Dépenses de communication	1 106	Agents de l'administration centrale	520 €	574 636	497 €	550 203
Gestion des ressources humaines	1 106	Agents de l'administration centrale	1 216 €	1 345 237	1 176 €	1 300 221

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Dépenses juridiques	1 106	Agents de l'administration centrale	392 €	433 484	303 €	335 175
<b>TOTAL</b>				<b>3 122 364</b>		<b>2 757 079</b>

Un montant de 0,15 M€ en AE et de 0,2 M€ en CP correspondant à des dépenses de fonctionnement courant de l'action sociale est imputé sur ce poste.

**2. Services déconcentrés : 0,3 M€ en AE et 0,4 M€ en CP (LFI 2020 0,3 M€ en AE et en CP)**

Les montants exécutés en achats et services pour les services déconcentrés représentent 0,3 M€ en AE et 0,4 M€ en CP, pour une prévision de 0,3 M€ en AE et en CP.

**Service national d'ingénierie aéroportuaire : 0,1 M€ en AE et en CP (conforme à la LFI)**

Identifiant de la dépense	Volume	Unité	Prix €	AE	Prix €	CP
Formation	500	Journées de formation	92 €	45 814	60 €	30 086
Communication	500	Agents de l'administration centrale	82 €	41 142	71 €	35 422
<b>TOTAL</b>				<b>86 956</b>		<b>65 508</b>

**Services d'outre-mer : 0,1 M€ en AE et en CP (conforme à la LFI)**

Identifiant de la dépense	Volume	Unité	Prix €	AE	Prix €	CP
Formation	460	Journées de formation	69 €	31 510	65 €	30 006
Communication	460	Agents de l'administration centrale	45 €	20 842	55 €	25 170
<b>TOTAL</b>				<b>52 352</b>		<b>55 176</b>

**Services des systèmes d'information et de la modernisation** : un montant de 0,13 M€ en AE et de 0,25 M€ en CP a été imputé par erreur sur l'action 1.

**IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS HORS TITRE 2**

Le montant exécuté s'établissant à 0,3 M€ en AE et CP, est proche de la prévision initiale de 0,2 M€ en AE et CP.

Ce poste concerne le versement de la contribution au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), due au titre de l'obligation qui incombe aux administrations d'employer des personnes bénéficiaires de la loi du 11 février 2006.

**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE****1 - Administration centrale : 1,4 M€ en AE et 1,3 M€ en CP (LFI 2020 : 1,1 M€ en AE et CP).**

Le budget prévu en LFI hors action sociale, soit 1,1 M€ en AE et en CP, correspond aux dépenses de communication (0,15 M€ en AE et en CP), de convention de dialogue social (0,19 M€ en AE et en CP) et de contribution à la mutuelle santé des agents de la DGAC (0,8 M€ en AE et en CP). L'écart constaté de 0,3 M€ en AE et de 0,2 M€ en CP est lié à deux dépenses non prévues sur ce poste : la prise en charge financière de l'outil CHORUS DT et le contrat d'autorisation de reproduction.

**2 - Action sociale : 6,4 M€ en AE et 4,9 M€ en CP (LFI 2020 : 7,3 M€ en AE et CP).**

Cf. Partie Action sociale

Type de dépense	AE			CP		
	LFI 2020	REALISE 2020	ECARTS	LFI 2020	REALISE 2020	ECARTS
Restauration collective	3 670 000	3 227 645	-442 355	3 670 000	2 855 284	-814 716
Logement, prêt immobilier	470 000	450 000	-20 000	470 000	388 846	-81 154
Œuvres sociales, prêts sociaux, secours et soutien de toute nature (juridique, mutuelle, etc...)	2 560 000	2 346 127	-213 873	2 560 000	1 770 696	-789 304
Famille dont arbre de Noël, centre de vacances, colonies	560 000	723 537	163 537	560 000	167 441	-392 559
Santé (soins et prévention)	40 000	26 581	-13 419	40 000	25 162	-14 838
<b>TOTAL</b>	<b>7 300 000</b>	<b>6 773 891</b>	<b>-526 109</b>	<b>7 300 000</b>	<b>5 207 429</b>	<b>-2 092 571</b>

Le budget de l'action sociale de la DGAC inscrit à la LFI 2020 HT2 en titre 3 et 6 était de 7,3 M€ en AE et CP.

Il convient de préciser qu'au début de l'année 2020, compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur le budget de la DGAC, un objectif d'économie de 570 K€ avait été notifié. L'impact des économies ayant été porté principalement sur les dépenses non indispensables comme celles prévues pour les investissements (T5), l'enveloppe budgétaire dédiée à l'action sociale en T3 et T6 était de 7,3 M € en AE et en CP.

Les dépenses en titre 3 et 6 de l'action sociale en 2020 se sont élevées à 6,8 M€ en AE et 5,2 M€ en CP, déduction faite du rattachement à l'exercice 2020 du rétablissement de crédit dû par Météo France, au titre de l'action sociale commune, à hauteur de 915 K€.

Les écarts majeurs portent sur les postes restauration et actions associatives fortement impactés par la crise COVID, du fait des confinements puis des mesures limitant les regroupements de personnes.

#### La restauration et les titres restaurant :

Pendant toute la durée du premier confinement, la quasi-totalité des points de restauration, tant les sites concernés par le marché national mutualisé que les restaurants conventionnés ont été fermés, seuls quelque uns ont continué à fonctionner en mode dégradé (fourniture de paniers repas). A compter du 11 mai 2020, certains points de restauration collective (RIE, restaurants administratifs) ont ouverts mais ont accueilli un nombre très limité de convives, en raison notamment de l'absence sur les sites de nombreux agents, placés en télétravail. Lors du second confinement, les restaurants administratifs des sites DGAC ont continué à fonctionner mais en mode très restreint. Les autres points de restauration ont en revanche fermé totalement leurs portes jusqu'à la fin de l'année 2020.

Au cours du premier semestre, la consommation en titres restaurant a diminué. Cela est notamment dû à la mise en place du télétravail pendant la période du premier confinement. Par ailleurs, la faible dépense en CP s'explique par un retard dans la transmission et la prise en charge des factures inhérente à la période du confinement.

#### Les subventions aux associations nationales et locales :

Les conventions des trois associations nationales ont été renouvelées en 2020. L'intégralité des sommes visées par la convention liant la DGAC à ARAMIS ont été engagées. En revanche, une avance limitée à 50% a été versée aux trois associations nationales. L'exécution a été fortement impactée entraînant les annulations de la plupart des activités prévues au cours du premier semestre 2020. Ces activités concernaient principalement des voyages et l'organisation des colonies (ARAMIS), la participation à des compétitions sportives dans le milieu de l'aéronautique (UNASACEM) et l'organisation de journées retraités (ANAFACEM).

En ce qui concerne les subventions locales, les CLAS n'ont reçus également que 50% des dotations prévisionnelles, les programmes annuels d'activité ayant été fortement impactés par la crise sanitaire.

Des écarts moindres portent sur le poste « famille » qui concerne exclusivement les dépenses de places réservées en crèche. L'écart constaté est dû à l'impact du rattachement à hauteur de 415 K€ d'une partie du rétablissement de crédits versé par Météo France.

A ces dépenses, s'ajoutent celles du Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), crédits versés à la DGAC par voie de fonds de concours. Elles se sont élevées en 2020 à 93 100 € en AE et 125 264 € en CP et correspondent à des aménagements de postes de travail de 36 agents en situation de handicap.

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Un montant de 145 K€ en AE et de 197 K€ figurant dans le tableau ci-dessus correspond à des dépenses de fonctionnement courant de l'action sociale. A noter également qu'un montant de 219 K€ en AE et 64 K€ en CP imputé par erreur en action 2 est également pris en compte dans le tableau.

Type de dépense	Effectif concerné	Réalisation titre 3	Réalisation titre 5	Total
Restauration collective	11 005	2 855 284		2 855 284
Logement, prêt immobilier	11 005	388 846		388 846
Œuvres sociales, prêts sociaux, secours et soutien de toute nature (juridique, mutuelle, etc...)	11 005	1 770 696		1 770 696
Famille dont arbre de Noël, centre de vacances, colonies	11 005	167 441		167 441
Santé (soins et prévention)	11 005	25 162		25 162
Autres (terrain multisport)	11 005		69 102	69 102
<b>TOTAL</b>		<b>5 207 429</b>	<b>69 102</b>	<b>5 276 531</b>

**CHARGES EXCEPTIONNELLES**

**Administration centrale : 0,02 M€ en AE et en CP (LFI 2020 : 0,1 M€ en AE et CP)**

Le montant exécuté en charges exceptionnelles représente 17 k€ en AE et en CP à mettre en perspective avec une prévision LFI de 80 K€. L'écart de 63 k€ traduit un faible niveau de condamnation.

**ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS**

**Action sociale : 0 M€ en AE et 0,07 M€ en CP (LFI 2020 : 0,6 M€ en AE et 0,3 M€ en CP)**

L'action sociale collective conduit à financer des équipements socioculturels qui relèvent des crédits d'investissements.

En 2020, les opérations d'investissement devaient porter sur trois importants projets (maison des associations à l'ENAC, agrandissement d'une salle de sport à Bordeaux, réaménagement d'une salle de sport à Ajaccio). Compte tenu de la baisse de recettes induite par la crise sanitaire, ces projets d'investissement ont fait l'objet d'un report à une échéance ultérieure.

La seule dépense d'investissement 2020 concerne l'opération « terrain multisports » portée par le CLAS Sud-Est (0,07 M€ en CP).

**ACTION****02 – Logistique**

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>24 600 290</b>	<b>44 884 184</b>	<b>1 150 000</b>	<b>24 600 290</b>	<b>44 660 864</b>	<b>1 150 000</b>
Achats et services extérieurs	24 390 290	32 134 867		24 390 290	32 360 415	

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2	210 000	341 865		210 000	338 389	
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante		12 227 940	1 150 000		11 782 749	1 150 000
Charges financières						
Charges exceptionnelles		179 512			179 311	
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>17 435 000</b>	<b>7 690 210</b>	<b>120 000</b>	<b>17 700 000</b>	<b>8 887 813</b>	<b>120 000</b>
Amortissements des prêts et avances						
Acquisitions d'immobilisations	17 435 000	7 690 210	120 000	17 700 000	8 887 813	120 000
<b>Total</b>	<b>42 035 290</b>	<b>52 574 394</b>	<b>1 270 000</b>	<b>42 300 290</b>	<b>53 548 677</b>	<b>1 270 000</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

### ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

Les dépenses relatives aux achats et services extérieurs de l'action 2 du programme 613 s'élèvent à **32,1 M€ en AE et 32,4 M€ en CP**, pour une prévision LFI de 24,4 M€ en AE et en CP.

#### 1. Administration centrale du secrétariat général : 6,1 M€ en AE et 6,7 M€ en CP (LFI 2020 : 8,2 M€ en AE et en CP)

Les montants consommés en 2020 représentent 6,1 M€ en AE et 6,7 M€ en CP et sont inférieurs à la prévision. Cette sous-exécution porte sur les différents postes de dépenses : logistique (-1,1 M€ en AE et -0,9 M€ en CP), frais de déplacement (-0,4 M€ en AE et en CP), études (-0,6 M€ en AE et -0,2 M€ en CP).

En exécution, des dépenses supplémentaires liées à la COVID-19 sont à noter à hauteur de 0,2 M€ en AE et CP pour la mise à disposition de masques, de lingettes désinfectantes et de gel hydro alcoolique.

#### 2. Autres services rattachés au secrétariat général : 26,1 M€ en AE et 25,6 M€ en CP (LFI 2020 : 16,2 M€ en AE et en CP)

a) *Dépenses du service des systèmes d'information et de la modernisation (DSI) : 14,7 M€ en AE et 15,1 M€ en CP (LFI 2020 : 6,4 M€ en AE et en CP)*

Identifiant de la dépense	Volume	Unité	Prix €	AE 2020	Prix €	CP 2020
1 - Gouvernance des fonctions du service informatique	12 000	Agents (total DGAC)	317 €	3 809 299	307 €	3 684 946
2 - Maintenance applicative et système d'information métier (MCO)	12 000	Agents (total DGAC)	484 €	5 807 219	562 €	6 744 399
2.1 - Exploitation des systèmes et des réseaux	12 000	Agents (total DGAC)	345 €	4 140 315	314 €	3 773 065
2.2 - Exploitation du bâtiment	1 200	Agents (siège + DSI)	771 €	924 799	715 €	858 478
<b>TOTAL</b>				<b>14 681 631</b>		<b>15 060 888</b>

Les montants consommés en 2020 s'établissent à 14,7 M€ en AE et 15,1 M€ en CP et sont supérieurs à la prévision établie en LFI (6,4 M€ en AE et en CP) à hauteur de +8,3 M€ en AE et de +8,7 M€ en CP.



**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Ces écarts concernent principalement le poste « maintenance applicative et système d'information métier » (+4,1 M€ en AE et +5,1 M€ en CP) et le poste « Gouvernance des fonctions du service informatique » (+2 M€ en AE et +1,9 M€ en CP). Il s'agissait pour la DSI de mettre à niveau ses capacités en renforçant sa maintenance en conditions opérationnelle et en renouvelant son matériel technique. Par ailleurs, l'accélération du projet VEGA et le déploiement de Microsoft365, dans le contexte de la crise sanitaire, a engendré des dépenses supplémentaires en termes d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre à hauteur de +1,8 M€ en AE et de +1,5 M€ en CP, imputés sur le poste « Exploitation des systèmes et des réseaux ». Cette priorité donnée au financement du renforcement de l'informatique de gestion tend à améliorer la performance et la résilience de la DGAC, grâce à des infrastructures plus sûres, performantes et des outils collaboratifs modernes. Le financement de ces dépenses a été assuré par redéploiements de crédits internes au BOP.

*b) Fonctionnement des services ultramarins : 1,7 M€ en AE et 1,6 M€ en CP (LFI 2020 : 1,5 M€ en AE et en CP)*

Les crédits de fonctionnement de la direction de l'aviation civile en Nouvelle Calédonie, du service d'État de l'aviation civile en Polynésie Française et du service de l'aviation civile de Saint Pierre et Miquelon ont représenté 1,5 M€ en AE et en CP. L'écart de +0,2 M€ en AE et de +0,1 M€ en CP est lié au poste « Prestations de service ». Le financement de cet écart a été assuré par un redéploiement des crédits prévus en investissement sur le fonctionnement.

*c) Fonctionnement du SNIA : 9,7 M€ en AE et 8,9 M€ en CP (LFI 2020 : 8,3 M€ en AE et en CP)*

Les montants consommés en 2020, soit 9,7 M€ en AE et 8,9 M€ en CP sont supérieurs à la prévision LFI de 8,3 M€ en AE et en CP. Cet écart de 1,4 M€ en AE et 0,6 M€ en CP concerne principalement le postes « Entretien des bâtiments ». Le financement de ces écarts a été assuré par un redéploiement des crédits prévus en investissement sur le fonctionnement.

**IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS HORS TITRE 2****Administration centrale du secrétariat général et autres services rattachés :**

La consommation de **0,34 M€ en AE et en CP** pour une prévision de 0,21 M€ en AE et en CP correspond principalement à la prise en charge de la taxe sur les bureaux (314 K€) et des taxes foncières (20 K€).

**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE****Administration centrale du secrétariat général et autres services rattachés : 12,2 M€ en AE et en 11,8 M€ en CP (non prévu en LFI 2020)**

Ce poste correspond aux achats de licences pour la DSI (11,8 M€ en AE et 11,5 M€ en CP), pour le SNIA (0,2 M€ en AE et 0,1 M€ en CP) et pour l'administration centrale (0,1 M€ en AE et en CP). Pour la DSI, il s'agissait d'accélérer le projet VEGA avec l'achats de licences Microsoft365 pour une durée de 3 ans dans le contexte de la crise sanitaire. Il est à noter également l'imputation par erreur de dépenses de subvention restaurant pour un montant de 0,2 M€ en AE et 0,1 M€ en CP. Le financement de ce poste a été assuré par des redéploiements internes.

## CHARGES EXCEPTIONNELLES

**Administration centrale du secrétariat général et autres services rattachés : 0,2 M€ en AE et en CP (non prévu en LFI 2020)**

Les dépenses de charges exceptionnelles concernent essentiellement le versement des intérêts moratoires.

## ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

**Les dépenses d'investissement de l'action 2 s'élèvent à 7,7 M€ en AE et à 8,9 M€ en CP (LFI 2020 : 17,4 M€ en AE et 17,7 M€ en CP).**

**Administration centrale : 0 en AE et en CP (LFI 2020 : 0,95 M€ en AE et 1,2 M€ en CP)**

Le report de travaux concernant le siège du fait de la crise sanitaire a eu pour conséquence l'absence de dépense en 2020. Ces projets concernaient le remplacement des serrures et la rénovation des réseaux.

**Services déconcentrés : 7,7 M€ en AE et 8,9 M€ en CP (LFI 2020 : 16,5 M€ en AE et en CP)**

*a) Dépenses du service des systèmes d'information et de la modernisation (DSI) : 5 M€ en AE et 6 M€ en CP (LFI 2020 : 10,1 M€ en AE et en CP).*

Domaine Production et Exploitation	AE			CP		
	LFI 2020	REALISE 2020	ECARTS	LFI 2020	REALISE 2020	ECARTS
1 - Gouvernance SI et Modernisation (domaine DIRECTION, DGR et MOD)	2 609 000	520 103	-2 088 897	2 609 000	945 574	-1 663 426
2 - Applications de gestion collaborative (domaine COLLAB)	886 000	860 498	-25 502	886 000	892 369	6 369
3 - Applications financières (SIF et autres applications financières)	1 807 000	1 333 303	-473 697	1 807 000	1 907 165	100 165
4 - Système d'information des ressources humaines (SIRH et autres applications RH)	763 000	1 104 536	341 536	763 000	1 122 963	359 963
5 -Domaine Production et Exploitation	4 052 000	1 206 285	-2 845 715	4 052 000	1 186 656	-2 865 344
<b>TOTAL</b>	<b>10 117 000</b>	<b>5 024 724</b>	<b>-5 092 276</b>	<b>10 117 000</b>	<b>6 054 726</b>	<b>-4 062 274</b>

L'écart de -5,1 M€ en AE et de -4,1 M€ en CP est lié au redéploiement de crédits d'investissement vers le fonctionnement pour couvrir les dépenses du projet Vega (Migration sur MS365). Cette fongibilité interne concerne principalement le poste « Domaine Production et Exploitation » et le poste « Gouvernance SI et Modernisation ».

*b) Infrastructures et divers équipements : 2,7 M€ en AE et 2,8 M€ en CP (LFI 2020 : 6,4 M€ en AE et en CP)*

Identifiant de la dépense en €	AE			CP		
	LFI 2020	AE 2020	ECARTS	LFI 2020	CP 2020	ECARTS
EGR et investissement GTA (SNIA)	3 495 000	1 833 837	-1 661 163	3 495 000	2 150 856	-1 344 144
Mise aux normes du chenil de Roissy-CDG (SNIA)	300 000	443 744	143 744	300 000	72 138	-227 862
Entretien des locaux du SNIA (SNIA)	500 000	2 384	-497 616	500 000	0	-500 000

## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Renouvellement du parc automobile (SNIA)	250 000	0	-250 000	250 000	0	-250 000
Réaménagement du complexe d'Athis-Mons (SNIA)	50 000	0	-50 000	50 000	0	-50 000
Protection du bâtiment Farman en cas d'inondation (SNIA)	300 000	0	-300 000	300 000	0	-300 000
Projet immobilier NBA (SEAC-PF)	778 000	42 579	-735 421	193 000	64 937	-128 063
Transfert du centre d'action sociale en Zone Nord (SEAC-PF)	270 000	17 146	-252 854	270 000	13 534	-256 466
Remplacement d'un véhicule (SEAC-PF)	25 000		-25 000	25 000		-25 000
Informatique (SEAC-PF)		246 907			231 719	
TF RENOV 2014 (DAC NC)	0	14 249	14 249	585 000	185 545	-399 455
EGR INVESTISSEMENT (DAC NC)	150 000	60 781	-89 219	150 000	29 940	-120 060
RENOVATION VILLAS (DAC NC)	50 000	3 859	-46 141	50 000	69 430	19 430
QVT ESPACES CONVIVIALITE (DAC NC)	70 000	0	-70 000	70 000	0	-70 000
VEHICULES (DAC NC)	100 000		-100 000	100 000		-100 000
INFORMATIQUE (DAC NC)	30 000		-30 000	30 000		-30 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 368 000</b>	<b>2 665 486</b>	<b>-3 949 421</b>	<b>6 368 000</b>	<b>2 818 099</b>	<b>-3 781 620</b>

Les dépenses sur ce poste, à hauteur de 2,7 M€ en AE et 2,8 M€ en CP, sont inférieures à la prévision inscrite en LFI (6,4 M€ en AE et en CP). Cet écart de -3,9 M€ en AE et -3,8 M€ en CP est lié aux économies et reprogrammations réalisées dans le contexte de la crise sanitaire.

Les principaux projets reportés sont :

- En ce qui concerne le SNIA : les entretiens et grosses réparations (EGR), l'investissement relatif à la Gendarmerie du Transport aérien (GTA), soit -1,7 M€ en AE et -1,3 M€ en CP, et un certain nombre d'opérations d'entretien des locaux (-0,5 M€ en AE et en CP),
- En ce qui concerne la Polynésie : la construction du nouveau bâtiment administratif (-0,7 M€ en AE et -0,1 M€ en CP) et le transfert du centre d'action sociale (-0,3 M€ en AE et en CP).

## ACTION

## 03 – Affaires financières

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>11 217 821</b>	<b>8 370 102</b>		<b>11 217 821</b>	<b>8 370 102</b>	
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières	11 217 821	8 370 102		11 217 821	8 370 102	
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>121 992 843</b>	<b>106 292 843</b>		<b>121 992 843</b>	<b>106 292 843</b>	
Amortissements des prêts et avances	121 992 843	106 292 843		121 992 843	106 292 843	
Acquisitions d'immobilisations						
<b>Total</b>	<b>133 210 664</b>	<b>114 662 945</b>		<b>133 210 664</b>	<b>114 662 945</b>	

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## CHARGES FINANCIÈRES

Le montant versé en 2020 s'élève à **8,37 M€ en AE et CP**, pour un montant prévu de **11,22 M€ en AE et en CP**. L'écart de **-2,85 M€ en AE et CP** est justifié par une baisse tendancielle des taux d'emprunt.

## AMORTISSEMENTS DES PRÊTS ET AVANCES

Le remboursement de l'emprunt du BACEA représente **106,29 M€ en AE et CP** pour une prévision en LFI de **121,99 M€ en AE et en CP**. L'écart de **-15,7 M€ en AE et en CP** est lié au remboursement anticipé de l'avance AFT 2010 fin 2019.

## ACTION

## 04 – Formation aéronautique

Sections / Dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	LFI	Exécution	FdC et AdP	LFI	Exécution	FdC et AdP
<b>Section des opérations courantes</b>	<b>91 000 000</b>	<b>103 000 000</b>		<b>91 000 000</b>	<b>103 000 000</b>	
Achats et services extérieurs						
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	91 000 000	103 000 000		91 000 000	103 000 000	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
<b>Section des opérations en capital</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>		<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	
Amortissements des prêts et avances						
Acquisitions d'immobilisations	4 000 000	4 000 000		4 000 000	4 000 000	
<b>Total</b>	<b>95 000 000</b>	<b>107 000 000</b>		<b>95 000 000</b>	<b>107 000 000</b>	

Les détails de la justification au premier euro de cette action figurent dans la partie « opérateurs ».

## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile (P613)</b>	<b>96 000 000</b>	<b>96 000 000</b>	<b>95 000 000</b>	<b>95 000 000</b>	<b>107 000 000</b>	<b>107 000 000</b>
Subventions pour charges de service public	91 000 000	91 000 000	91 000 000	91 000 000	103 000 000	103 000 000
Dotations en fonds propres	5 000 000	5 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
<b>Total</b>	<b>96 000 000</b>	<b>96 000 000</b>	<b>95 000 000</b>	<b>95 000 000</b>	<b>107 000 000</b>	<b>107 000 000</b>
Total des subventions pour charges de service public	91 000 000	91 000 000	91 000 000	91 000 000	103 000 000	103 000 000
Total des dotations en fonds propres	5 000 000	5 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) a été revu à la hausse en cours d'année 2020, eu égard à la situation de recettes propres de l'établissement.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

## EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile	Réalisation 2019	0	799	103	0	0
	Prévision 2020	0	805	125	0	0
	Réalisation 2020	0	797	118	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>799</b>	<b>103</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>0</b>	<b>805</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
		<b>0</b>	<b>797</b>	<b>118</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Les emplois sous plafond 2020 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

## SCHEMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
<b>Emplois sous plafond 2020 *</b>	<b>805</b>	<b>797</b>

\* Ces emplois sous plafond font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2020 en ETP	-7	-7

## FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Budget initial	Compte financier
ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile	0	24 573
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>24 573</b>

---

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

---

Programme n° 613 | OPÉRATEURS

## OPÉRATEURS

### ENAC - ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

#### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, l'École Nationale de l'Aviation civile (ENAC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) – Grand Établissement - sous tutelle du Ministère de la Transition écologique. L'établissement est composé d'une direction à Toulouse (31) et de 8 centres de formation ou de maintenance à Biscarrosse (40), Muret (31), Carcassonne (11), Castelnaudary (11), Montpellier (34), Saint-Yan (71), Grenoble (38) et Melun (77).

L'ENAC couvre le domaine du véhicule aérien dans son environnement et les formations supérieures qui s'y rattachent : l'avion et ses systèmes (cellule, propulsion, équipements de bord, circuits divers, etc.), l'utilisation de l'avion (opérations aériennes, pilotage, navigation, etc.), la sécurité du transport aérien, la sûreté aéroportuaire, l'espace aérien et la navigation aérienne (organisation des réseaux de routes aériennes, espaces contrôlés, procédures de navigation aérienne, etc.), la conception et l'organisation des infrastructures au sol (aéroports, systèmes de radionavigation, radars, radio communications, etc.), l'environnement (bruit, pollution, etc.).

Les programmes de formation mis en œuvre sont très variés dans leurs niveaux et leurs contenus et couvrent un large spectre de l'enseignement supérieur, certains recrutant au niveau du baccalauréat, d'autres jusqu'à Bac+5. L'ENAC offre ainsi une vingtaine de cycles de formation, allant des ingénieurs ENAC (environ 150 par an), des Master of Science (MSc), des Mastères Spécialisés (Transport aérien, Sécurité, Management aéroportuaire, etc.), des formations pilotes de ligne et techniciens supérieurs de l'aviation, en passant par les ingénieurs contrôleurs de la navigation aérienne ou les ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (diplôme de grade de Master).

Cette diversité fait de l'ENAC un exemple unique en Europe d'organisme formant à la quasi-totalité des métiers du transport aérien, accompagnant l'ensemble des acteurs publics et privés de ce domaine en France, en Europe et dans le monde. Enfin, en complément obligatoire à ses formations d'ingénieur ou pour le compte d'industriels du secteur aéronautique, l'ENAC développe ses propres activités de recherche.

La crise sanitaire a toutefois eu un impact très important sur l'activité de l'ENAC qui devra se réorganiser et adapter ses formations aux nouveaux besoins de ses étudiants et des acteurs du transport aérien.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2017-2020 faisait état des différents contextes dont l'ENAC doit tenir compte et qui permettent la définition des axes stratégiques, des objectifs et des indicateurs.

Il fait l'objet d'un suivi régulier lors des rendez-vous de gestion organisés entre le secrétariat général de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) et l'école, tout au long de sa durée.



## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 | OPÉRATEURS

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P105 – Action de la France en Europe et dans le monde</b>	<b>32</b>	<b>32</b>				
Transferts	32	32				
<b>P144 – Environnement et prospective de la politique de défense</b>	<b>59</b>	<b>18</b>				
Transferts	59	18				
<b>P141 – Enseignement scolaire public du second degré</b>	<b>5</b>	<b>5</b>			<b>2</b>	<b>2</b>
Transferts	5	5			2	2
<b>P231 – Vie étudiante</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
Transferts	1	1			1	1
<b>P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</b>						<b>80</b>
Transferts						80
<b>P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle</b>						
Transferts						
<b>P219 – Sport</b>	<b>2</b>	<b>2</b>				
Transferts	2	2				
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>12</b>	<b>12</b>			<b>10</b>	<b>10</b>
Transferts	12	12			10	10
<b>P613 – Soutien aux prestations de l'aviation civile</b>	<b>96 000</b>	<b>96 000</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>	<b>107 000</b>	<b>107 000</b>
Subventions pour charges de service public	91 000	91 000	91 000	91 000	103 000	103 000
Dotations en fonds propres	5 000	5 000	4 000	4 000	4 000	4 000
<b>Total</b>	<b>96 111</b>	<b>96 070</b>	<b>95 000</b>	<b>95 000</b>	<b>107 013</b>	<b>107 093</b>

Au cours de l'année 2020, la crise sanitaire, a fortement affecté le fonctionnement de l'école, du fait de la nécessité de délivrer tous les cours théoriques à distance, de l'arrêt pendant plus de deux mois des formations pratiques au pilotage ou au contrôle aérien et de la mise en œuvre de mesures sanitaires renforcées.

Au niveau financier, ces mesures sanitaires ont entraîné des surcoûts (achats de masques, gels hydro alcooliques, prestations de nettoyage spécifiques, équipement de travail à distance, etc.) et, de façon plus générale, des contraintes dans le fonctionnement de l'école. La crise économique qui touche très durement le secteur aérien et les clients privés de l'ENAC a de fortes conséquences sur la situation financière de l'établissement, entraînant une diminution de la demande de formation de ses clients et une chute de ses recettes propres (baisse des ressources propres encaissées de -15,4 M€ soit -40% par rapport à l'exercice 2019, et ramenées à -14,2 M€ en intégrant les autres financements publics comme les contrats de recherche).

Dans ces conditions, l'ENAC a lancé un plan d'économies dès le début de la crise. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été diminuées sur l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019 (-2,6 M€, soit -7% en fonctionnement et -4 M€ soit -44% en investissement) et par rapport au budget initial de l'établissement.

La mise en place de ce plan d'économies n'a pu compenser la baisse des ressources de l'établissement. C'est ainsi que la subvention pour charges de service public DGAC a été majorée de 12 M€.

La trésorerie au 31 décembre 2020 s'établit à 18,9 M€, soit une hausse de +4,1 M€ par rapport à l'fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par :

- le report sur 2021 de 1,6 M€ de dépenses prévues sur 2020 (correspondant à des CP n'ayant pas été consommés sur 2020 suite à des retards dans certains projets)

- des encaissements de recettes supérieurs aux prévisions (+2,5 M€). Cette hausse est liée à une sous-estimation des recettes de recherche (+0,4 M€ soit +14%) ainsi qu'à des encaissements plus importants réalisés sur le mois de décembre 2020.

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur a été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	87 600	86 452	Subventions de l'État	90 341	103 280
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	<i>13 270</i>	<i>13 270</i>	<i>– subventions pour charges de service public</i>	<i>90 341</i>	<i>103 280</i>
			<i>– crédits d'intervention( transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	52 275	46 861	Fiscalité affectée		25
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 460	1 256
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	13 540	12 051	Revenus d'activité et autres produits	47 809	34 406
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>13 540</i>	<i>12 051</i>	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	<i>10 336</i>	<i>499</i>
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		<i>8 767</i>
<b>Total des charges</b>	<b>139 875</b>	<b>133 313</b>	<b>Total des produits</b>	<b>139 609</b>	<b>138 966</b>
Résultat : bénéfice		5 653	Résultat : perte	266	
Total : équilibre du CR	139 875	138 966	Total : équilibre du CR	139 875	138 966

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	2 938	8 438
Investissements	6 000	5 765	Financement de l'actif par l'État	4 000	4 000
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	114	
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières		32	Augmentation des dettes financières		1
<b>Total des emplois</b>	<b>6 000</b>	<b>5 797</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>7 053</b>	<b>12 439</b>
Augmentation du fonds de roulement	1 053	6 642	Diminution du fonds de roulement		

\* Voté

## Soutien aux prestations de l'aviation civile

Programme n° 613 | OPÉRATEURS

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2020		Compte financier 2020 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	87 600	87 600	87 035	87 035
Fonctionnement	39 358	38 308	34 300	35 666
Intervention	0	0	0	0
Investissement	6 000	6 000	2 807	5 174
<b>Enveloppe recherche</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Personnel	0	0	0	0
- Fonctionnement	0	0	0	0
- Investissement	0	0	0	0
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>132 958</b>	<b>131 908</b>	<b>124 142</b>	<b>127 875</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	13 270	13 270	13 270	13 270

\* Voté

A compter du budget initial 2021, l'enveloppe recherches n'est plus cumulée aux lignes précédentes pour établir le total des dépenses.

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>131 996</b>	<b>132 676</b>
Subvention pour charges de service public	90 253	103 000
Autres financements de l'État	4 000	4 117
Fiscalité affectée	0	25
Autres financements publics	1 542	2 086
Recettes propres	36 202	23 448
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>131 996</b>	<b>132 676</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>88</b>	<b>4 801</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Activités académiques	45 915	11 860	11 326	0	0	449	449	58 224	57 691
	45 841	8 124	8 065	0	0	361	335	54 326	54 240
Activités aériennes	22 750	11 487	10 844	0	0	600	600	34 837	34 194
	22 724	7 023	7 844	0	0	246	328	29 993	30 896
Fonctions support	18 935	16 012	16 138	0	0	4 951	4 951	39 897	40 023
	18 470	19 154	19 757	0	0	2 200	4 511	39 824	42 738
<b>Total</b>	<b>87 600</b>	<b>39 358</b>	<b>38 308</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>132 958</b>	<b>131 908</b>
	<b>87 035</b>	<b>34 300</b>	<b>35 666</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 807</b>	<b>5 174</b>	<b>124 142</b>	<b>127 875</b>

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	130	116
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	2 002	1 452
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>2 132</b>	<b>1 569</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>88</b>	<b>4 133</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	88	4 133
<b>Total des besoins</b>	<b>2 220</b>	<b>5 701</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>88</b>	<b>4 801</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	130	86
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 002	1 401
Autres encaissements non budgétaires	0	-587
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>2 220</b>	<b>5 701</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>2 220</b>	<b>5 701</b>

\* Voté

- **Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel en 2020 (87 M€) sont en augmentation de 1,2 M€ (+1,4%) en CP par rapport à 2019 (85,8 M€).

Cette augmentation s'explique par :

- + 0,4 M€ pour la masse salariale sous plafond qui atteint 79,1 M€ (+0,5%). Cette évolution est liée au GVT naturel, compensé en partie par la baisse de 7 ETP prévu par le schéma d'emplois de l'ENAC.
- + 1 M€ pour la masse salariale hors plafond qui atteint 6,1 M€ (+19,6%). Cette augmentation est en lien avec l'évolution des effectifs hors plafond qui s'élèvent à 118 ETPT en 2020, du fait de l'augmentation des activités de recherche.
- - 0,2 M€ baisse des dépenses de personnel sous plafond à 1,8 M€ (vacations, rentes, action sociale, subventions repas pour les agents et les élèves fonctionnaires).

- **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement diminuent quant à elles de -9,4% en AE et de -6,7% en CP par rapport au compte financier (CF) 2019 en raison d'économies de constatation, ainsi que du plan d'économies budgétaires. La sous consommation de CP en fin d'année par rapport aux prévisions du BR est liée à des retards sur certaines dépenses.

Les principaux postes de dépense ayant évolué à la baisse sont :

- Carburant avion, en baisse d'environ 1 M€
- Sous-traitance d'enseignement, en baisse d'environ 1,5 M€, notamment en ce qui concerne les prestations de pseudo pilote pour la formation au contrôle aérien

**Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Programme n° 613 | OPÉRATEURS

- Transports et frais de mission, en baisse d'environ 1,3 M€

Les principales hausses concernent les dépenses de nettoyage et d'entretien, du fait notamment des mesures sanitaires pour faire face à la crise sanitaire et de la réalisation de travaux de maintenance nécessaires à court terme du fait du creux d'activités « opérationnelles » (bâtiments et salles de cours vides, baisse de l'activité de pilotage, etc.).

- **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement baissent également par rapport au CF 2019, à hauteur de -65,5% en AE et de -43,8 % en CP (5,2 M€).

En ce qui concerne les CP, cette diminution avait été anticipée dans le BI (6 M€), mais a été amplifiée par les effets de la crise sanitaire, l'exécution s'établissant à hauteur de 5,2 M€. En ce qui concerne les AE, les nouveaux engagements ont connu une diminution beaucoup plus importante (-53%, soit 2,8 M€ en exécution contre 6 M€ prévus au BI). En effet, n'ont été conservées que les opérations strictement nécessaires à l'entretien des bâtiments et des installations, telles l'achèvement du chantier en cours d'un bâtiment sur le site de Toulouse ou les investissements informatiques pour la modernisation du SI et la digitalisation des enseignements.

- **Recettes**

La SCSP a été versée dans sa totalité et a été augmentée d'un versement exceptionnel de 12 M€ pour permettre de faire face aux conséquences de la crise sur les ressources propres de l'établissement.

L'ensemble des recettes hors DGAC est en baisse de 14,2 M€ par rapport à 2019 soit -36 %, en raison de la forte baisse des recettes propres (-15,4 M€ soit - 40% par rapport à l'exercice 2019) due aux moindres demandes de formation des clients privés de l'ENAC (formation au pilotage et au contrôle aérien, formation continue, etc.), et malgré l'augmentation des autres financements publics comprenant notamment les contrats de recherche (+1,2 M€).

- **Solde budgétaire et trésorerie**

Le solde budgétaire et la variation de trésorerie sont positifs au 31 décembre 2020. Cette situation a été rendue possible par le versement exceptionnel de 12 M€ sur la SCSP. En effet, sans ce versement, le solde budgétaire aurait été fortement négatif, diminuant la trésorerie d'environ -8 M€.

La trésorerie au 31 décembre 2020 s'élève à 18,8 M€, soit 42 jours d'exploitation, permettant de sécuriser les opérations de trésorerie du début de l'année 2021.

Enfin, en comptabilité générale, le compte de résultat présente un solde positif de +5,7 M€, en hausse significative par rapport à 2019, lié principalement à l'octroi de la subvention exceptionnelle de 12 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>902</b>	<b>930</b>	<b>915</b>
– sous plafond	799	805	797
– hors plafond	103	125	118
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
--	-------------------------	-----------------------	------------------

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Cette diminution s'explique par le schéma d'emploi négatif de l'ENAC (-7 ETP en 2020) et le décalage entre les arrivées et départs au cours de l'exercice.

La consommation des emplois hors plafond a atteint 118 ETPT, en hausse par rapport à 2019 (+15 ETPT), en raison principalement de l'augmentation d'activité dans le secteur de la recherche.